

6.2.4.3 Perceptions du projet depuis les axes routiers principaux

L'étude des secteurs de visibilité du projet depuis les axes de circulation permet d'estimer la prégnance du projet sur le territoire. Plusieurs facteurs sont néanmoins à prendre en compte.

L'observateur est en déplacement : les tronçons ouverts aux vues le sont pour une durée d'autant plus limitée que la vitesse est importante. Il faut en effet 13 secondes pour parcourir 300 m à 80 km/h.

L'observateur a un angle de vision très réduit : si on considère habituellement que le champ de vision binoculaire est d'environ 120° en position statique, un conducteur a un champ de vision très réduit, le cerveau concentrant son attention sur le centre de la vue. A 80 km/h, le champ de vision est d'environ 65°. Il faut donc que la vue soit orientée vers le projet pour considérer qu'il est visible.

Le sens de déplacement : les tronçons d'où le projet sera visible sont en réalité ouverts aux vues dans un seul sens.

La N145 au nord-ouest de l'AEE

Dans le périmètre de l'AEE, le tracé de la N145 est généralement bordé de talus ainsi que d'une strate arborée et/ou buissonnante. Les visibilités vers le projet sont alors arrêtées par ces éléments.

Deux courts tronçons sont néanmoins identifiés le long de cet axe de circulation. Le premier est localisé à proximité du croisement avec la D917. Le deuxième est situé proche du plateau de Savernat. Dans les deux cas, ces perceptions sont relativement éloignées et sont généralement estompées par la trame bocagère proche et par des boisements plus lointains. Des vues depuis un autre tronçon identifié lors de l'état initial sont masquées par le relief visible en arrière-plan. *L'impact du projet éolien sur la N145 est évalué comme très faible.*

La D2144 au nord-est de l'AEE

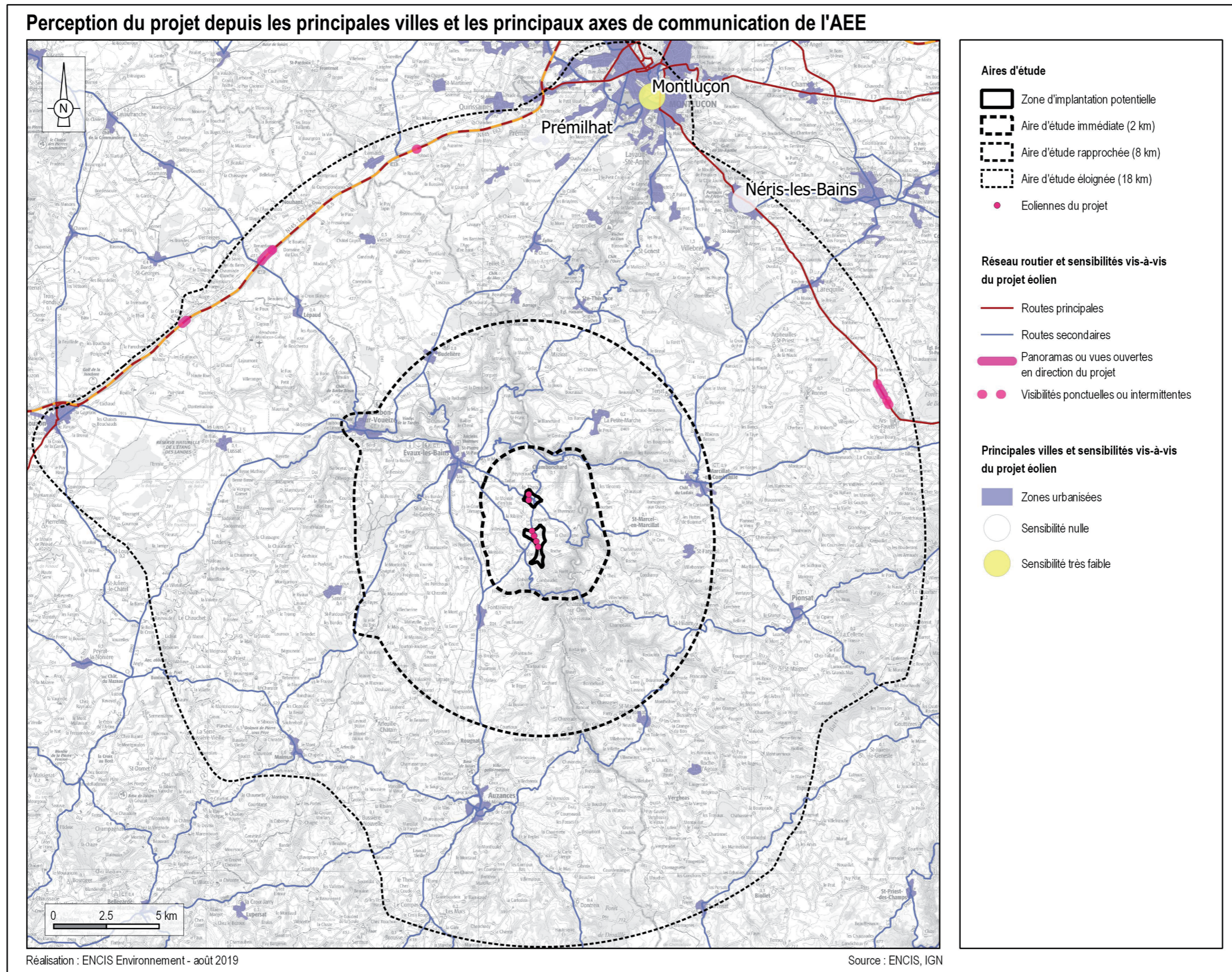
Dans le périmètre de l'AEE, cet axe routier permet de relier la ville de Montluçon à Nérès-les-Bains. Plus au sud elle rejoint Saint-Eloy-les-Mines puis continue ensuite en direction de Clermont-Ferrand, à environ 60 km en direction du sud (hors AEE).

Depuis Montluçon, le tracé de la route suit d'abord quelques vallons secondaires, affluents du Cher, puis parcourt un plateau. Depuis la portion nord, les vues vers le projet éolien sont masquées par les reliefs collinaires. Dans la partie sud du tracé, près d'Ars-les-Favets, la D2144 ouvre quelques vues lointaines. Ces visibilités sont néanmoins estompées par la trame bocagère proche ainsi que par quelques éléments bâtis. *L'impact du projet éolien de Chambonchard sur le tracé de la D2144 est évalué comme très faible.*

Nous pouvons estimer que l'impact global du projet éolien de Chambonchard sur les axes de circulation de l'aire d'étude éloignée est très faible.



Photographie 113 : Vue depuis la D2144, près de la limite est de l'AEE (Vue 1 du carnet de photomontages en annexe).



Carte 46 : Perceptions visuelles du projet depuis les principales villes et principaux axes de communication de l'aire d'étude éloignée.

6.2.4.4 Perceptions du projet depuis les éléments patrimoniaux et touristiques

Le tableau page suivante reprend l'ensemble des inventaires des éléments de patrimoine établis dans l'état initial du paysage. L'estimation des sensibilités vis-à-vis des éléments patrimoniaux avait été faite à partir d'un projet théorique implanté sur l'ensemble de la zone d'implantation potentielle. Dans l'analyse des impacts du projet, chaque élément patrimonial a été réétudié en prenant en compte les données précises du projet (localisation exacte, nombre et hauteur des éoliennes). Les outils utilisés pour déterminer les impacts sont les visites de terrain, la réalisation d'une carte d'influence visuelle avec les données précises du projet, et l'analyse de photomontages.

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des éléments patrimoniaux et touristiques de l'AEE sont listés et décrits dans le tableau suivant. Néanmoins, nous décrirons plus précisément les éléments présentant des enjeux forts et ceux dont l'impact a été estimé faible à minima (un seul dans cette aire d'étude).

Description des effets du projet sur les monuments historiques

Sur les 63 monuments historiques de l'aire d'étude éloignée, seuls 19 sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis l'élément ou son périmètre de protection, covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

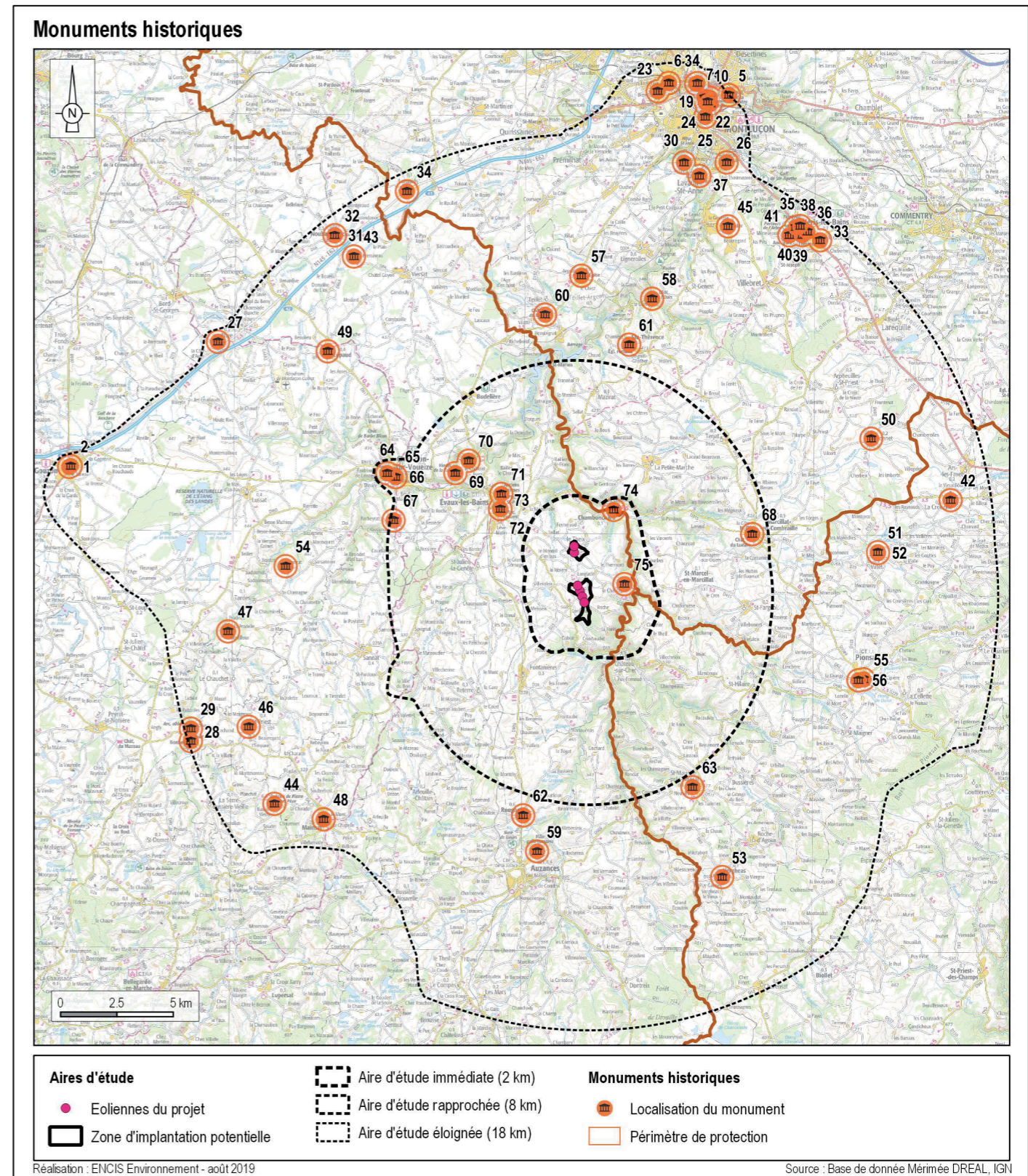
L'église Saint-Pierre à Montluçon (enjeu fort)

Cet édifice roman datant du XII^{ème} siècle est localisé dans le centre historique de la ville de Montluçon.

Dans ce secteur de la ville, la trame dense du bâti ne permet aucune vue depuis le monument et ses abords immédiats. Une vue lointaine est possible depuis le sommet de la tour du château des Ducs de Bourbon (Vue 2 du carnet de photomontages en annexe), mais sans covisibilité possible avec le monument, car localisé au nord du point de vue. *L'impact du projet éolien sur l'église Saint-Pierre à Montluçon est évalué comme nul.*

L'église Notre-Dame à Montluçon (enjeu fort)

Au cours du XV^{ème} siècle, l'église Notre-Dame prend la place d'une ancienne église romane. Comme l'église Saint-Pierre, elle est située dans le centre ancien de Montluçon. L'importante densité de la trame bâtie dans ce secteur masque les vues en direction du projet éolien depuis les abords du monument. Une visibilité lointaine est identifiée depuis le sommet de la tour du château des Ducs de Bourbon, localisée dans le périmètre de protection du monument (Vue 2 du carnet de photomontages en annexe). L'église étant localisée plus au nord, aucune covisibilité n'est possible depuis ce point de vue. *L'impact du projet éolien est considéré comme nul.*



Carte 47 : Localisation des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée.

Château fort des Ducs de Bourbon (enjeu fort)

Depuis le centre historique, le château fort des Ducs de Bourbon domine la ville qui s'est développée dans le creux de la vallée du Cher, dans un secteur où celle-ci s'élargit.

Le sommet de la tour du château, récemment ouvert au public (2018), offre une vue panoramique sur la ville, ses environs proches et plus lointains. En direction du sud, ce même point de vue permet de distinguer le projet de Chambonchard, qui apparaît légèrement au-dessus de la ligne d'horizon formée par des collines éloignées. A noter que depuis ce même panorama, le parc éolien du plateau de Savernat est clairement visible en direction de l'est. *L'impact du projet éolien de Chambonchard sur le château des Ducs de Bourbon est évalué comme **très faible**.*

Eglise Sainte-Thérence (enjeu modéré)

L'église Sainte-Thérence possède une mesure d'inscription au titre des monuments historiques. Le tombeau de Saint-Thérence, localisé à l'extérieur de l'édifice au niveau du chevet, est monument classé.

Les abords immédiats du monument offrent quelques visibilitées vers le projet, lorsque les espacements dans la trame bâtie le permettent. Des covisibilités sont également identifiées depuis la partie nord du périmètre de protection, notamment le long de la D151. La trame bocagère environnante ainsi que quelques boisements viennent atténuer ces perceptions. *L'impact du projet éolien sur l'église Sainte-Thérence est évalué comme **faible**.*



Photographie 114 : Vue en esquisse sur le projet éolien depuis le sommet de la tour du château des Ducs de Bourbon (Vue 2 du carnet de photomontages en annexe).

RELATIONS DU PROJET AVEC LES MONUMENTS HISTORIQUES INVENTORIÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
1	23	Gouzon	Maison	Classé	Faible	La maison est localisée dans le centre ancien du bourg de Gouzon. Le bâti masque les vues vers le projet éolien depuis les abords du monument. Au niveau de la limite est du périmètre de protection, c'est la trame bocagère qui s'interpose ne permettant aucune vue.	Nul	22,4
2	23	Gouzon	Église Saint-Martin	Inscrit	Modéré	L'église est localisée dans le centre du bourg de Gouzon. Le bâti dense masque les vues depuis les abords du monument. En limite est du périmètre de protection, le relief et la trame ne permettent aucune visibilité vers le projet.	Nul	22,4
3	03	Montluçon	Maison communale	Inscrit	Faible	La trame bâtie de la ville de Montluçon masque les vues en direction du projet depuis le monument et son périmètre de protection.	Nul	21,0
4	03	Montluçon	Église Saint-Paul	Classé	Modéré	Bâti et relief masquent les vues depuis le monument et son périmètre de protection.	Nul	21,0
5	03	Montluçon	Château de la Louvière	Inscrit	Modéré	Le parc du château qui jouxte le monument ouvre des vues en direction du sud et vers un léger vallon, affluent du Cher. Au-delà de reliefs lointains, la partie supérieure du parc semble très légèrement perceptible au-delà de l'horizon. Cette vue reste très lointaine.	Très faible	20,9
6	03	Montluçon	Château des Étourneaux	Partiellement Inscrit	Modéré	Le château des Étourneaux est localisé dans le secteur ouest de Montluçon et entouré de nombreux ensembles pavillonnaires. La densité de la trame bâtie et le relief masquent les vues en direction du projet depuis le monument et son périmètre de protection.	Nul	20,7
7	03	Montluçon	Maison des Condé	Partiellement Inscrit	Modéré	Aucune visibilité possible depuis l'ensemble de ces monuments en raison de la présence de masques bâtis. Des vues lointaines vers le projet sont possibles depuis le sommet de la tour du château des Ducs de Bourbon (ouverte au public récemment). Ces vues entraînent des covisibilités avec certains monuments historiques localisés dans le centre ancien de Montluçon. A cette distance, le projet reste peu perceptible (Vue 1 du carnet de photomontages).	Nul	20,5
8	03	Montluçon	Maison - 14 rue des Cinq Piliers	Partiellement Inscrit	Faible		Nul	20,5
9	03	Montluçon	Église Saint-Pierre	Classé	Fort		Nul	20,5
10	03	Montluçon	Église Notre-Dame	Classé	Fort		Nul	20,5
11	03	Montluçon	Maison - 2 rue Porte Saint-Pierre	Partiellement Inscrit	Faible		Très faible	20,5
12	03	Montluçon	Maison - 1 rue des Cinq Piliers	Partiellement Inscrit	Faible		Très faible	20,5
13	03	Montluçon	Passage vouté	Inscrit	Faible		Nul	20,5
14	03	Montluçon	Chapelle Saint-Louis	Inscrit	Modéré		Nul	20,5
15	03	Montluçon	Maison du Doyenne	Partiellement inscrit	Faible		Nul	20,5

RELATIONS DU PROJET AVEC LES MONUMENTS HISTORIQUES INVENTORIÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
16	03	Montluçon	Maison - 3 place Saint-Pierre	Inscrit	Faible	Aucune visibilité possible depuis l'ensemble de ces monuments en raison de la présence de masques bâtis. Des vues lointaines vers le projet sont possibles depuis le sommet de la tour du château des Ducs de Bourbon (ouverte au public récemment). Ces vues entraînent des covisibilités avec certains monuments historiques localisés dans le centre ancien de Montluçon. A cette distance, le projet reste peu perceptible (Vue 2 du carnet de photomontages).	Nul	20,5
17	03	Montluçon	Château-fort des Ducs de Bourbon	Inscrit	Fort		Très faible	20,4
18	03	Montluçon	Maison - 27 Grand'rue	Partiellement inscrit	Faible		Nul	20,3
19	03	Montluçon	Maison - 40 Grand'rue	Partiellement inscrit	Faible		Nul	20,3
20	03	Montluçon	Maison - 56 Grand'rue	Partiellement inscrit	Faible		Très faible	20,3
21	03	Montluçon	Maison - 1 rue des Forges	Partiellement inscrit	Faible		Très faible	20,3
22	03	Montluçon	Maison - 2 rue des Serruriers	Partiellement inscrit	Faible		Très faible	20,3
23	03	Montluçon	Château de Bien-Assis	Classé	Modéré	Depuis le château et son périmètre de protection, les vues en direction du projet sont masquées par la trame bâtie ainsi que par des boisements plus lointains.	Nul	20,3
24	03	Montluçon	Maison - 1 rue Porte Bretonnie	Partiellement classé	Faible	Aucune visibilité possible depuis ce monument en raison de la présence de masques bâtis. Des vues lointaines vers le projet sont possibles depuis le sommet de la tour du château des Ducs de Bourbon (ouverte au public récemment). Ces vues entraînent une covisibilité très partielle avec le monument (vue sur la toiture). A cette distance, le projet reste peu perceptible (Vue 1 du carnet de photomontages).	Très faible	20,3
25	03	Montluçon	Rotonde de la gare	Inscrit	Modéré	Le relief encaissé de la vallée du Cher masque les vues en direction du projet depuis le monument et son périmètre de protection.	Nul	19,7
26	03	Lavault-Saint-Anne	Château de Bisseret	Inscrit	Modéré	En direction du sud, une succession de légers reliefs qui jouxtent la vallée du Cher masquent les vues en direction du projet.	Nul	18,1
27	23	Auge	Eglise Saint-Symphorien	Inscrit	Faible	Les éléments bâtis du bourg d'Auge masquent les vues vers le projet depuis les abords immédiats du monument. Quelques visibilités lointaines sont envisageables depuis la limite ouest du périmètre de protection mais sans covisibilité possible avec l'église.	Très faible	18,0
28	23	Saint-Priest	Pont de Bonlieu	Inscrit	Faible	Le relief encaissé de la vallée de la Tardes masque les vues en direction du projet depuis le monument et son périmètre de protection.	Nul	17,9
29	23	Peyrat-la-Nonière	Ancienne abbaye de Bonlieu	Inscrit	Modéré	Le relief encaissé de la vallée de la Tardes masque les vues en direction du projet depuis le monument et son périmètre de protection.	Nul	17,7
30	03	Lavault-Saint-Anne	Hôpital de la Charité	Inscrit	Modéré	En direction du sud, le relief et la trame bocagère masquent les visibilités vers le projet éolien.	Nul	17,4

RELATIONS DU PROJET AVEC LES MONUMENTS HISTORIQUES INVENTORIÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
31	23	Nouhant	Croix monumentale, place de l'Église	Classé	Faible	La trame bâtie dense du bourg masque les vues en direction du projet éolien.	Nul	17,2
32	23	Nouhant	Église Saint-Martin	Inscrit	Faible	La trame bâtie du bourg de Nouhant masque les vues vers le projet depuis les abords immédiats de l'église. Les visibilitées théoriques depuis la limite nord-ouest du périmètre de protection sont masquées par le relief et la trame bocagère le recouvrant.	Très faible	17,2
33	03	Néris-les-Bains	Villa de Cheberne	Inscrit	Faible	La ville de Néris-les-Bains est localisée sur un léger replat surplombant la vallée du Cournauron. La présence de reliefs en direction du sud-ouest ne permet aucune vue en direction du projet éolien.	Nul	17,2
34	03	Lamaids	Eglise Saint-Jean-Baptiste	Inscrit	Modéré	Les bâtiments situés dans le centre bourg occultent les visibilitées depuis les abords de l'église. Depuis la limite sud du périmètre de protection, les vues potentielles sont masquées par la végétation.	Nul	17,2
35	03	Néris-les-Bains	Restes de l'amphitéâtre	Classé	Modéré	Aucune visibilité possible du fait de reliefs localisés au sud et sud-ouest de la ville.	Nul	17,2
36	03	Néris-les-Bains	Église Saint-Georges	Classé	Modéré		Nul	17,1
37	03	Lavault-Saint-Anne	Église Sainte-Anne	Partiellement inscrit	Modéré	Le relief encaissé de la vallée du Cher dans laquelle est située l'église masque les vues en direction du projet éolien.	Nul	17,1
38	03	Néris-les-Bains	Thermes du camp des Chaudes	Classé	Modéré	L'ensemble de ces monuments est localisé dans la ville de Néris-les-Bains ou à proximité immédiate. Aucune visibilité n'est possible du fait de reliefs situés au sud et sud-ouest de la ville.	Nul	17,0
39	03	Néris-les-Bains	Casino	Partiellement inscrit	Faible		Nul	16,9
40	03	Néris-les-Bains	Établissement Thermal	Partiellement inscrit	Modéré		Nul	16,9
41	03	Néris-les-Bains	Gare (ancienne)	Partiellement inscrit	Faible		Nul	16,5
42	63	La Crouzille	Église Saint-Menélee	Inscrit	Modéré	Quelques reliquats de trame bocagère ferment les vues en direction du projet éolien depuis les abords immédiats de l'église. Quelques visibilitées lointaines sont possibles depuis le sud du périmètre de protection impliquant une covisibilité avec le monument.	Très faible	16,2
43	23	Nouhant	Maison forte du Fressineau	Inscrit	Faible	Reliefs et boisement à l'horizon masquent les vues en direction du projet éolien depuis le monument et son périmètre de protection.	Très faible	16,0
44	23	La Serre-Bussière-Vieille	Dolmen de Pierre-sous-Pèze	Classé	Faible	Boisements et trame bocagère alentour masquent les vues en direction du projet éolien depuis le monument et son périmètre de protection.	Nul	15,7
45	03	Villebret	Église Saint-Sulpice de Polier	Inscrit	Faible	En direction du sud-ouest, les reliefs collinaires s'interposent, limitant les vues en direction du projet éolien.	Nul	15,5

RELATIONS DU PROJET AVEC LES MONUMENTS HISTORIQUES INVENTORIÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
46	23	Saint-Priest	Ancienne église du Tromps	Classé	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité possible du fait de la présence de relief en direction du projet.	Nul	15,2
47	23	Tardes	Château de Montflour	Inscrit	Faible	Le relief encaissé et boisé de la vallée de la Tardes dans ce secteur ne permet aucune vue en direction du projet depuis le monument et ses abords.	Nul	15,2
48	23	Mainsat	Château de Mainsat	Inscrit	Faible	Relief, éléments bâtis et boisements se conjuguent pour masquer les vues en direction du projet.	Nul	14,3
49	23	Lepaud	Église Saint-Nicolas	Inscrit	Modéré	La trame bâtie occulte les visibilités depuis les abords du monument. Quelques covisibilités sont identifiées depuis l'est du périmètre de protection et la rue Sully, mais sans covisibilité possible avec le monument (Vue 4 du carnet de photomontages en annexe).	Très faible	13,7
50	03	Ronnet	Église Saint-Christophe	Inscrit	Faible	Boisements, trame bocagère et éléments bâtis du bourg éclipsent les vues théoriques en direction du projet.	Nul	13,5
51	63	Virlet	Abbaye de Bellaigue - Église Sainte-Marie	Classé	Modéré	Le vallon dans lequel s'inscrivent les restes de l'ancienne abbaye et son église ne permet aucune vue en direction du projet depuis les proches abords des monuments. Des vues lointaines sont identifiées depuis la limite ouest des périmètres de protection, mais sans covisibilité possible.	Très faible	12,8
52	63	Virlet	Abbaye de Bellaigue - Reste de l'édifice	Inscrit	Faible		Très faible	12,8
53	63	Vergheas	Église Notre-Dame - en totalité	Inscrit	Modéré	Depuis les abords du monument, les vues vers le projet sont limitées par le relief et les boisements proches. Une covisibilité furtive avec le clocher de l'église a été identifiée le long d'une route communale, depuis le sud-ouest du périmètre de protection.	Très faible	12,7
54	23	Tardes	Église de l'Assomption de la Vierge	Inscrit	Faible	Depuis le monument et son périmètre de protection, le relief et la végétation s'interposent, fermant les vues en direction du projet éolien.	Nul	12,5
55	63	Pionsat	Château de Pionsat	Inscrit	Modéré	Depuis le centre bourg où se situe le château, les masques bâtis empêchent les vues en direction du projet. Les visibilités potentielles depuis le périmètre de protection sont arrêtées par la trame bocagère.	Nul	12,4
56	63	Pionsat	Maison Pradon - en totalité	Inscrit	Faible	Éléments bâtis du bourg de Pionsat, relief et boisements se conjuguent pour dissimuler les vues en direction du projet depuis le monument et son périmètre de protection.	Nul	12,2
57	03	Teillet-Argenty	Église Saint-Blaise d'Argenty (ancienne)	Inscrit	Faible	Aucune vue possible depuis les abords du monument du fait de la présence d'éléments bâtis. Depuis le sud du périmètre de protection, les espacements de la trame bâtie et du bocage ouvrent quelques vues ponctuelles en direction du projet éolien.	Très faible	11,8
58	03	Sainte-Thérence	Château de l'Ours	Inscrit	Modéré	Le château en ruine est localisé sur un léger éperon rocheux, à la confluence du Cher et d'un de ses affluents : le ruisseau de l'Ours. Le relief en creux de ces vallées occulte les vues en direction du projet depuis le monument et son périmètre de protection.	Nul	11,3